

Le 3 juin 2011

Madame Marie-Josée Harvey  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Édifice Lomer-Gouin  
Bureau d'audience publique en environnement  
575, Saint-Amable  
Québec (Québec)

N/Réf. : Étude d'Évaluation Environnementale pour l'élargissement du chemin Pink  
entre la rue de la Gravité et le corridor Deschênes

Objet : **Dépôt de la réponse à la question 3 de la demande d'informations  
additionnelles adressée à la Ville de Gatineau le 24 mai**

Madame Harvey,

Par la présente, la Ville de Gatineau dépose, à la commission les précisions demandées  
à la question 3 de la lettre émise, par la commission, le 24 mai dernier.

Question :

- 3) *Concernant les carrefours avec feux de circulation, quel serait le temps alloué  
aux piétons pour la traversée du chemin Pink à quatre voies ainsi que le temps  
d'attente entre chaque phase (préciser la durée totale du cycle et la répartition  
des temps de feu vert et jaune pour la circulation automobile et pour les  
piétons) ?*

Le temps alloué aux piétons pour la traversée est basé sur les normes provinciales du  
ministère des Transports. Ce temps est divisé en deux phases : la première phase est la  
phase d'engagement qui varie entre 5 et 7 secondes et permet aux piétons de s'engager  
dans l'intersection; la deuxième phase est la phase de dégagement et permet aux piétons  
déjà engagés dans l'intersection de compléter sécuritairement leur traversée, le temps  
consacré à cette phase est fonction de la distance à parcourir avec une vitesse de marche  
variant entre 1 et 1,2 m/s. Par exemple, si la distance à parcourir est de 20 mètres, le  
temps de dégagement serait 22 secondes.

Adresse postale

C. P. 1970, succ. Hull  
Gatineau (Québec)  
J8X 3Y9

Tél. : 819 595-7331

Télé. : 819 595-7397

www.gatineau.ca

Les systèmes de feux de circulation qui seront installés aux intersections seront munis, tout comme aux autres intersections de la Ville de Gatineau, d'un système de détection qui permet au système de fonctionner en mode adaptatif ou semi-adaptatif. Ces modes de fonctionnement permettent d'optimiser les temps consacrés aux mouvements et minimiser les temps d'attente. Ainsi, ce système permet de réagir rapidement lors des appels piétons en hors-pointe afin de desservir presque instantanément les piétons. Lors des périodes de pointe (a.m. et p.m.), les temps d'attente seront fixes et seront en moyenne de 20 secondes avec un maximum de 56 secondes.

Les temps alloués aux différentes phases véhiculaires, tels que mentionnés précédemment, seront variables dû au fait que les feux fonctionneront en mode adaptatif. Évidemment, lors des heures de pointe les débits seront plus constants et, par exemple, la durée totale du cycle pourrait être 90 secondes avec 45 secondes d'allouées aux mouvements tout droit et de virage à gauche sur le chemin Pink, 11 secondes aux virages à gauche et 34 secondes pour la traversée du chemin Pink.

En espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.



Carol Hébert, ing.  
Responsable de la section transport

CH/mc